



GRDF accompagne le Picardie Pass Rénovation du SPEE

POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES

Le dispositif «Pass Rénovation» de Picardie / AMIENS (80)



**Picardie Pass
Rénovation**

Opérateur du réseau de gaz pour le compte de 530 collectivités picardes, GRDF est partenaire du **Picardie Pass Rénovation**.

Cet outil d'accompagnement technique et financier est mis en place par la région afin de faciliter l'accès de la rénovation énergétique à tous les propriétaires de logements individuels et collectifs du parc résidentiel privé.

Proposer des solutions performantes de rénovation

Le «Picardie Pass Rénovation» offre un **accompagnement technique et une solution de financement** pour la rénovation énergétique des logements picards.

Une expérimentation est menée de façon ciblée jusqu'à fin 2017, avec un objectif de 2 000 logements rénovés en 3 ans.

A terme, le programme vise 13 000 rénovations par an, dont 10 000 dans le logement privé.

Cette initiative permet d'activer une dynamique régionale et de **fédérer les acteurs autour de la rénovation**.

GRDF met à disposition du «Picardie Pass Rénovation» des **offres d'accompagnement des particuliers pour la rénovation** de leur logement («Renogaz»).

GRDF s'engage également à **former les techniciens** aux solutions utilisant le gaz naturel.

Une **convention de partenariat** sur la rénovation a été signée en avril 2015 entre GRDF et le «Picardie Pass Rénovation».



L'accompagnement de GRDF vu par le SPEE



**Vincent Pibouleu,
Directeur de la régie régionale
du SPEE**

Concrètement, le partenariat entre Picardie Pass Rénovation et GRDF se traduit par de l'information sur le Picardie Pass Rénovation de la part de GRDF pour les personnes ayant un projet de rénovation, et réciproquement sur les solutions Renogaz de la part de Picardie Pass Rénovation.

GRDF nous met à disposition tous les outils pour assurer les démarches de raccordement au réseau de gaz naturel, de montage et l'accompagnement des solutions Renogaz.

Notre partenariat doit permettre d'œuvrer à la promotion de rénovations globales, énergétiquement performantes, respectueuses de l'environnement et, surtout, accessibles à tous sur le plan économique.

Un mode de financement innovant

En cas de difficultés de financement, le SPEE Picardie avance aux propriétaires la somme nécessaire pour financer leurs travaux de **rénovation thermique**. Le remboursement est calé sur les économies réalisées sur les factures d'énergie après travaux. Le prêt est conçu comme une avance sur les **économies d'énergie** générées après travaux.

Contact GRDF :

Didier Delobel
03 22 33 91 01
didier.delobel@grdf.fr

